

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Master Design</b>		
<b>Orientation</b>	<b>Type Design</b>		
<b>Titre du module</b>	Typographie I		
<b>Code</b>	1MaDeTD12		DCV303861FE18
<b>Type de formation</b>	Master		
<b>Semestre</b>	Semestre 1		
<b>Crédits ECTS</b>	3		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français / Anglais (selon les intervenant-e-s)		
<b>Lieu</b>	ECAL		

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Le module propose l'acquisition de compétences permettant d'identifier et évaluer les codes qui influencent la réalisation de projets typographiques. Le processus d'acquisition est basé sur des éléments esthétiques, techniques, historiques, culturels, sociétaux, cognitifs ainsi que sur une approche globale de la culture typographique et de l'histoire de l'écriture.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Le module est composé de deux ateliers et de deux cours magistraux. Ateliers : <b>1. Tools make shapes:</b> création de lettres à partir d'une gestuelle, apprentissage du <i>ductus</i> , création et réappropriation d'outils de calligraphie; <b>2. Type in use:</b> mise en page des caractères dessinés dans les autres ateliers, création de spécimen, sur papier ou écran, utilisation du matériel typographique. Cours magistraux: <b>3. History class:</b> histoire du dessin de caractère et histoire de l'usage de la typographie. <b>4. Critics and diacritics :</b> exploration de formes graphiques des langues européennes. Des visites d'établissements d'archives (5), des rencontres avec les étudiant-e-s et enseignant-e-s des autres orientations Master Design de l'ECAL, et l'intervention ponctuelle de professionnels présentant leurs travaux sont également à l'agenda de ce module.
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	Les travaux réalisés dans les ateliers font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. Les autres éléments du module ne sont pas soumis à notation. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.
<b>Modalités de rattrapage</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
<b>Enseignants</b>	Kai Bernau (1), Julia Born (2), François Rappo (3), Matthieu Cortat (4 et 5) et intervenant-e-s externes.

<b>Responsable du module</b>	Matthieu Cortat		
<b>Descriptif validé le</b>	4 juillet 2018	<b>Par</b>	Matthieu Cortat